

**PROCES VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2009**

**Etaient présents** : MMES BERTHAUD – CHAFFOTTE – MALLER – MOREAU – RAYMOND – SIRUGUE.

MM. BELOT – DESCOURVIERES – GUIRAO – JACQUET – MOUTRILLE – OUDOT – RHODIER – VACHET.

**Etaient excusés** :

M. MIGNEROT

**Secrétaire** : Mme Corinne SIRUGUE.

Ouverture de la séance à 20 H 35.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 FEVRIER 2009**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**I – ZONE DE DETENTE**

Le bilan financier pour l'exercice 2008 est présenté. Il est constaté un solde positif de 3988 €. Il faut noter que les locations 2008 ont été moins nombreuses que les années précédentes et que les recettes ont subi une minoration d'environ 2000 €.

• ***Fixation des tarifs pour 2009.***

Un tableau récapitulatif des tarifs pratiqués depuis 2001 est remis à chacun.

Après discussions, le Conseil Municipal par 11 voix pour et 3 abstentions, décide :

- de maintenir les tarifs de location des parcelles aux valeurs de 2008, à savoir

**Parcelle A    152 €**

**Parcelle B    170 €**

**Parcelle C    196 €**

**Parcelle D    236 €**

- de fixer les charges à 36 €.

• ***Recrutement employé saisonnier.***

La zone de détente sera ouverte du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2009. Pendant cette période l'entretien du bloc sanitaire devra être assuré.

Après discussions, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de recruter une personne pour la saison
- de fixer la durée à 6 mois, à raison de 22 H 00 par mois.

**II – BUDGET 2009**  
**ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

- Le bilan financier au 31 décembre 2008 est présenté :
  - o La section investissement laisse apparaître un excédent de 169131,06 €
  - o La section fonctionnement laisse apparaître un excédent de 177211,55 €
  - o Ce qui conduit à une trésorerie de 346242,61 €.
- Après discussions, il est programmé les inscriptions budgétaires suivantes :
  - o **Section Investissement** :
    - **DEPENSES**
      - remboursement du capital des emprunts
      - aménagements et acquisitions diverses :

- \* remplacement de 2 tilleuls vers le cimetière
  - \* complément d'équipement au terrain « chemin de la nivelle »
  - \* remplacement d'une borne incendie défectueuse
  - \* défibrillatrice
  - \* remplacement de 2 conteneurs O.M.
  - \* acquisition d'un desherbeur thermique
  - \* équipements divers salle du conseil
  - \* restauration registre état civil
  - Restauration entrée et mise en sécurité au cimetière
  - Rénovation Batiment place
  - Programme de travaux de voirie.
- **RECETTES**
    - le FCTVA
    - Affectation d'une partie des fonds disponibles
    - Report de l'excédent
    - Subventions Ministère Intérieur, DGE, Région, Département, Agence de l'eau
    - Emprunt à long terme

○ **Section Fonctionnement :**

- **DEPENSES**
  - Inscriptions habituelles pour les besoins de la gestion courante
  - Définition des subventions aux associations
- **RECETTES**
  - Produits fiscaux.
  - Après débat et par 11 voix pour et 3 abstentions, prévision d'augmentation de 1 % du taux des taxes.

### **III – PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE**

#### **Inscription dans le dispositif du versement anticipé du FCTVA**

Parmi les mesures arrêtées dans le cadre du plan de relance de l'économie, l'une d'entre elle concerne la possibilité pour les collectivités de bénéficier en 2009 d'un versement anticipé du FCTVA calculé sur les dépenses d'investissement de 2008.

La condition principale est d'augmenter les dépenses réelles d'investissement au cours de l'exercice 2009 de manière à atteindre un montant supérieur à la moyenne des investissements calculés sur les exercices 2004 – 2005 – 2006 – 2007.

En ce qui concerne cette moyenne est de 232002 €.

Le budget primitif 2009 prévoit une dépense de 724047 €. Nous sommes donc éligibles au dispositif.

Après discussions, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de s'inscrire dans le dispositif et d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Sous-Préfecture.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

- **Demandes de participations financières.**

Nous sommes sollicité par :

- CFA la Noue : Compte tenu des dispositions habituelles, le Conseil décide de ne pas donner suite.
- Handball Club Intercommunal de la Saône : Attendu que cette association est subventionnée par la Communauté de Communes, le Conseil décide de ne pas donner suite.

## **V – INFORMATION DIVERSES**

### **- Courrier du Conseil Général.**

Dans le cadre des actions concernant le développement des Technologies de l'information et de la communication, le Conseil Général peut accorder aux intéressés, sous conditions, une subvention à 80 % du coût d'achat d'un Kit Satellite dans la limite de 320 € ;

Les demandeurs doivent saisir le Président du Conseil Général par écrit.

### **- Compte rendu réunion commission des travaux du 12 février 2009.**

Monsieur DESCOURVIERES présente le compte rendu de cette réunion provoquée à la suite d'une requête transmise par Mme SIRUGUE « concernant les bas côtés de la chaussée aux abords de la propriété DAILLOUX ».

Les membres de la commission se sont rendus sur les lieux et ont écouté les précisions de Messieurs DAILLOUX et SIRUGUE. Après cette phase, les travaux de la commission se sont poursuivis à la salle de la Mairie.

Dans l'immédiat, aucune solution pérenne n'apparaît clairement.

Monsieur DAILLOUX, présent dans la salle, à la faveur d'une suspension de séance, réexprime ses soucis relatifs à la situation générée par les manœuvres des véhicules.

Après reprise de la séance, le conseil municipal s'accorde pour étudier plus complètement le dossier en s'entourant de conseils extérieurs. A ce titre, une rencontre sur le terrain avec la présence du Vice Président de la Communauté de Communes chargé des travaux (collectivité qui détient la compétence économique sur le territoire) a déjà eu lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.